



MAIRIE
33, rue Principale
57640 MALROY
Tel : 03.87.77.89.36
email : contact@malroy.fr

Malroy, le 23 octobre 2023

ARRETE AR_2023_26

Arrêté portant permis de stationnement (déménagement)

Le maire de la commune de Malroy,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de la société DEMECO - HEISS CLAUDE DEMENAGEMENTS - 24, rue des Potiers d'Etain - 57074 METZ en date du 20 octobre 2023 qui souhaite effectuer un déménagement en occupant temporairement le domaine public au niveau du numéro 70 de la rue Principale pour permettre le stationnement de 19 tonnes - 50 m³ le 30 octobre 2023;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le 30 octobre 2023 de 7h00 à 19h00, la société DEMECO - HEISS CLAUDE DEMENAGEMENTS est autorisée à occuper temporairement le domaine public pour cause de déménagement au niveau du 70 rue Principale - 57640 MALROY pour permettre le stationnement de 19 tonnes - 50 m³.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :
- stationnement : réservation d'un emplacement de stationnement

Article 3 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 4 : La société DEMECO - HEISS CLAUDE DEMENAGEMENTS occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5 : Monsieur le maire de la commune de Malroy, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Ennery, Monsieur le Chef de la police municipale mutualisée,, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.



Le Maire,

Hervé GAUDE